

Le mot du Maire

Juillet 2020



Après plus de trois mois d'une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, nous renouons avec une vie plus normale, les libertés reviennent progressivement.

Je tiens particulièrement à remercier :

- Les employés communaux pour leur travail durant cette période particulière : ils ont fait le maximum pour satisfaire les besoins de la commune, mais aussi de l'école suite aux exigences du protocole sanitaire nécessaire pour accueillir les enfants.

- Les personnes qui interviennent sur le domaine communal en désherbant, tondant et arrosant les fleurs à proximité de leur habitation.

Le travail après le confinement a repris à la normale. Cet été, un employé saisonnier est venu en renfort pour les espaces verts.

Le 2^{ème} conseil municipal s'est réuni le 26 juin. Les commissions municipales et délégations extérieures sont en place et peuvent doré et déjà travailler sur les dossiers en cours et à venir.

La commune est régulièrement confrontée à l'incivisme de certains habitants ou de personnes extérieures par leurs comportements égoïstes et irrespectueux des règles de savoir vivre : dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de matériel, déjections canines dans les espaces publics, nuisances sonores, stationnement indélicat, etc.

L'usage de l'espace public répond à des règles qui s'impose à chacun d'entre-nous, sans exception.

L'année scolaire se termine avec l'espoir d'un été ensoleillé pour les jardiniers et les vacanciers. Je souhaite un très bel été et de bonnes vacances à celles et ceux qui ont la chance de partir comme à ceux qui restent à Nuits.

Amitiés

Jean-Louis Gonon